

97 rue des chantiers
78000 Versailles

et être impérativement affranchis.

Date limite d'envoi : **30 Mai 2013**

Veillez coller au dos de l'enveloppe le bulletin d'inscription ci-joint. La participation au jeu implique de la part des « créateurs » la cession du droit de reproduction et de représentation des œuvres, ainsi que les droits de procéder à l'exposition des réalisations en tous lieux. En conséquence, les œuvres ne seront pas retournées, c'est pourquoi nous vous conseillons d'en garder une trace photographique ou numérique.

L'UEAJ Sud se réserve le droit de modifier ou d'annuler les conditions de ce règlement. La remise des prix aura lieu en octobre 2013.

**Devenez « timbrés » d'Art Postal
et prenez toutes les libertés pour bousculer l'ordre
établi et faire triompher l'imaginaire.
Créez, Participez, Exposez-vous...**



Règlement

L'UEAJ Sud « Pôle Culture » a mis en place différents dispositifs pour accompagner les jeunes vers une insertion satisfaisante. Il dispose de divers ateliers artistiques et culturels qui permettent l'expression de chacun, dans le respect de l'autre, et sont autant d'éléments favorables au développement et à l'évaluation du jeune.

L'Art Postal est l'un de ces ateliers dynamiques et constructifs.

Pour la 12^{ème} année, l'UEAJ Sud « Pôle Culture » de la Protection Judiciaire de la Jeunesse des Yvelines organise un concours d'Art Postal ayant pour thème :

« La mode au fil du temps »

La pratique culturelle est un vecteur de citoyenneté favorisant l'ouverture sur les autres et sur le monde. L'Art Postal est une pratique formatrice pour les jeunes. Il est également facteur d'intégration grâce au lien social qu'il génère.

Le choix de cette activité est motivé par la démarche créative spécifique de l'Art Postal qui constitue un espace d'expression totalement libre ayant comme seules contraintes la lisibilité de l'adresse et le cachet de la poste faisant foi.

Le concours est ouvert en priorité aux jeunes et aux personnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, mais aussi au grand public (notamment par l'intermédiaire des magazines « Dada », « Le Petit Léonard », « Beaux Arts »...)

**Les créations sélectionnées seront exposées
durant le mois de octobre 2013
(Le lieu reste à définir)**

N'importe quelle technique artistique pourra être utilisée pour la fabrication des enveloppes illustrées.

Tout est permis dans la limite d'un format **A4**, en évitant les objets en volume (encadrement oblige). Vous pouvez intégrer le ou les timbres de votre choix, de collection de préférence.

Les prix seront attribués en fonction de la créativité, de l'esthétique et du soin apportés à l'œuvre.

Un jury (composé d'un responsable culturel du Musée du Louvre, d'un membre du **CNC**, du chef d'établissement de la Poste de Versailles, d'un membre de l'Administration Centrale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, d'un calligraphe, d'un auteur de BD et d'un membre de l'U.E.A.J Pôle Culture) élira les lauréats du concours, qui seront avertis personnellement.

3 catégories :

- Moins de 16 ans
- De 16 à 18 ans
- Adultes

Les prix sont les mêmes pour les 3 catégories

1^{er} prix : L'édition de leur création en carte postale à raison de 100 exemplaires, accompagnée d'un coffret de correspondance.

2^{ème} prix : L'édition de leur création en carte postale à raison de 50 exemplaires, accompagnée d'un coffret de correspondance.

3^{ème} au 6^{ème} prix : Une mallette d'artiste.

Les envois doivent être adressés à :

EPEI SUD YVELINES

Bulletin de participation
Au concours d'Art Postal
« *La mode au fil du temps* »



Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Structure :

3 catégories

- moins de 16 ans
- 16-18 ans
- Adultes

Bulletin de participation
Au concours d'Art Postal
« *La mode au fil du temps* »



Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Structure :

3 catégories

- moins de 16 ans
- 16-18 ans
- Adultes